



ADMINISTRATEUR

Me Joey Suri RESPONSABLE DU COMITÉ AFFAIRES PUBLIQUES

Le Comité Affaires publiques (ci-après « CAP ») rédige des projets de communiqués de presse à la demande du Conseil d'administration (CA) et conseille celui-ci dans le cadre de la préparation des interventions publiques du JBM. Il est aussi chargé d'élaborer des projets de lettres, de mémoires ou de propositions de réformes pour le CA. Le CAP évalue l'opportunité d'intervenir devant des instances judiciaires au nom du JBM et mène d'autres projets connexes selon les besoins de l'Association comme la rédaction de chroniques sur des sujets d'intérêt public.

Débat sur la justice – Campagne électorale fédérale – 13 septembre 2021

Le CAP, en collaboration avec le Barreau du Québec, le Jeune Barreau de Québec (JBQ) et l'Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR), a organisé un débat sur les enjeux en matière de justice dans le cadre des élections fédérales. Le débat a été animé par Mme Stéphanie Grammond, éditorialiste en chef et responsable de la section Débats à La Presse.

Communiqués de presse

- « Journée mondiale de l'environnement : le JBM publie sa Déclaration sur l'écoresponsabilité » 5 juin 2021,
- « Le JBM annonce le départ de Me Stéphanie Beaulieu, Directrice générale » 18 août 2021,
- « La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel décernée au JBM » 24 août 2021,
- « Le JBM accueille favorablement le Rapport intérimaire du Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique » 27 août 2021,
- « Nomination de Me Élisabeth Ménard-Laberge au poste de Directrice générale du JBM » 1 septembre 2021,
- « Le JBM, le JBQ et l'AJBR s'unissent devant les élus de l'Assemblée nationale pour revendiquer un meilleur accès à la justice » 26 novembre 2021,
- « Dépôt du projet de Loi 34 : le JBM réagit » 14 avril 2022.

Tribune dans l'Extrajudiciaire – Chronique du CAP

- « Ce que tout le monde devrait savoir au sujet des services pro bono du JBM! », **Me Amina Kabli** – août 2021,
- « Communication des ressources disponibles pour accompagner les victimes de harcèlement et de violences à caractère sexuel dans la profession juridique » **Mes Gaëlle Obadia et Liette Robillard** – octobre 2021,
- « Revue des faits importants de l'année 2021 en matière de violence faite à l'égard des femmes » **Me Noémie Larivière Vanier** – décembre 2021,
- « Le « droit à la déconnexion » au Québec : légiférer ou sensibiliser? » **Me Gaëlle Obadia** – février 2021,
- « Bond, Green Bond: le Canada émet ses premières obligations vertes » **Me Stéphanie Perlis** – juin 2022,
- Élaboration et publication de cinq illustrations dénonçant le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la pratique du droit.

Mémoires

- « Mémoire du JBM sur le Projet de loi n°2 : Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil » 16 décembre 2021,
- « Mémoire du JBM sur le Projet de loi n°14 : Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail » 12 février 2022.

Le JBM, acteur important dans le milieu juridique québécois

- Revendication de la création d'un programme de subvention salariale pour encourager les stages rémunérés au salaire minimum auprès du Barreau du Québec,
- Revendication de la création d'une journée nationale pour l'accessibilité à la justice auprès du ministre de la Justice du Québec.

Alliances stratégiques avec le JBQ et l'AJBR

- Co-signataire de la lettre « L'accès à la justice par la reconnaissance du rôle de l'avocat » pour la revendication d'un programme de déduction fiscale,
- Rédacteur de la lettre « Appui à la demande d'aide financière du JBQ pour la réalisation du sondage sur le droit à la déconnexion »,
- L'obtention de lettres d'appuis du JBQ et de l'AJBR pour des propositions du JBM :
 - La création d'un programme de subvention salariale pour encourager les stages rémunérés au salaire minimum
 - La création d'une journée nationale pour l'accessibilité à la justice.

COMMUNICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE HARCELEMENT ET DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL DANS LA PROFESSION JURIDIQUE

Après de longues semaines de consultations, le Barreau du Québec a publié son rapport sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la profession juridique. Ce rapport est le fruit d'un processus de consultation qui a permis de recueillir les témoignages de nombreuses victimes et de leurs proches, ainsi que les avis d'experts et de professionnels de la justice.

Le rapport est divisé en deux parties principales : la première traite des faits et de la situation actuelle, tandis que la seconde propose des recommandations pour améliorer la situation.

Les recommandations sont regroupées en cinq axes principaux :

- 1. **Le droit à la déconnexion** : Le rapport propose de légiférer pour garantir le droit à la déconnexion des professionnels de la justice.
- 2. **Le harcèlement et les violences à caractère sexuel** : Le rapport propose de renforcer les mécanismes de plainte et de soutien pour les victimes.
- 3. **Le soutien psychologique** : Le rapport propose de créer un service de soutien psychologique dédié aux victimes de harcèlement et de violences à caractère sexuel.
- 4. **Le soutien financier** : Le rapport propose de créer un programme de subvention salariale pour encourager les stages rémunérés au salaire minimum.
- 5. **Le soutien éducatif** : Le rapport propose de créer une journée nationale pour l'accessibilité à la justice.

Le rapport est disponible en français et en anglais sur le site du Barreau du Québec.

ON BARRE LES PORTES ET ON SE MET TOUT NU

Il n'y a aucune différence de genre dans son bureau pour qu'on parle de droit de déconnexion. Il n'y a pas de différence de genre dans son bureau pour qu'on parle de droit de déconnexion.

« Mon maître de stage est venu me voir pour me dire que nous étions tous du même côté. Il m'a dit : "ON BARRE LES PORTES ET ON SE MET TOUT NU" »

Il n'y a aucune différence de genre dans son bureau pour qu'on parle de droit de déconnexion. Il n'y a pas de différence de genre dans son bureau pour qu'on parle de droit de déconnexion.